



## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ, QUE :**

Lors d'une séance régulière du Conseil de la MRC de Témiscouata qui s'est tenue le 14 février 2022, le projet de règlement sur le code d'éthique et de déontologie applicable au préfet de la MRC de Témiscouata a été présenté par le préfet de la MRC, M. Serge Pelletier.

Ce code a pour objet d'affirmer les principales valeurs de la MRC de Témiscouata auxquelles adhèrent explicitement les maires et le préfet, d'édicter les règles déontologiques que le préfet doit respecter et de prévoir les mécanismes d'application et de contrôle de ces règles.

Les principales valeurs énoncées sont :

- De préserver l'intégrité de la MRC de Témiscouata, de son conseil et de ses membres et de considérer l'honnêteté comme primordiale dans sa conduite ;
- De respecter l'honneur rattaché aux fonctions en vue d'assurer la dignité de la MRC de Témiscouata et de ce qu'elle représente ;
- D'agir avec prudence dans la poursuite de l'intérêt public ;
- De faire preuve de respect envers les maires, les élus locaux, les fonctionnaires de la MRC de Témiscouata et les citoyens ;
- D'être loyal envers la MRC de Témiscouata ;
- De rechercher l'équité.

Le règlement sera adopté lors de la séance ordinaire du 14 mars 2022, cette séance se tiendra à 19h30 en ligne et pourra être consultée dans les heures suivantes à partir du site [www.mrctemiscouata.com](http://www.mrctemiscouata.com).

Copie dudit projet de règlement peut être consultée au bureau du soussigné, au 2<sup>e</sup> étage du 5 rue Hôtel-de-Ville, à Témiscouata-sur-le-Lac.

**DONNÉ À TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC  
CE SEIZIÈME JOUR DE FÉVRIER DE L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX**

  
\_\_\_\_\_  
Jacky Quellet, Directeur général



### CERTIFICAT DE PUBLICATION

(Projet de règlement sur le code d'éthique et de déontologie applicable au préfet de la MRC de Témiscouata)

Je, soussigné, secrétaire-trésorier, résidant à Saint-Honoré-de-Témiscouata

certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le Conseil, le 24 février 2022 à 11:00 heures.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 24 février 2022.

Nom: Michael Marmen  
Signé: *Michael Ma*  
Titre: Directeur général